

COLLOQUE

5 mai 2026

LE POUVOIR D'AGIR,

levier de la transformation
pour adapter l'organisation
des établissements aux attentes
et souhaits des personnes



Comment permettre à des personnes adultes en situation de handicap complexe, parfois très dépendantes, de redevenir pleinement actrices de leurs choix et de leur vie quotidienne ? Pourquoi un tel colloque ?

Choisir son heure de lever, décider de prendre un café, sortir, accueillir, exprimer une envie... Des actes en apparence ordinaires qui peuvent pourtant devenir de véritables enjeux lorsqu'ils se heurtent aux règles de fonctionnement collectif d'un établissement.

C'est autour de cette question qu'Envoludia, avec le soutien financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et en lien avec la Fédération Paralysie Cérébrale France, a mené durant deux ans une expérimentation dans ses six établissements médico-sociaux accueillant des adultes (FAM, MAS, foyers de vie).

L'objectif était de replacer les personnes concernées au cœur du mouvement de transformation, en leur reconnaissant le pouvoir de décider de ce qui les concerne : partir de leurs souhaits et de leurs aspirations plutôt que des propositions des professionnels, principalement construites autour des contraintes institutionnelles, des plannings et des habitudes professionnelles, déplaçant ainsi le regard de tous les acteurs concernés.

Pour faire émerger la parole des personnes et favoriser sa prise en compte, cette expérimentation, basée sur leur quotidien, s'est notamment appuyée sur une nouvelle fonction externe aux équipes opérationnelles : celle de facilitatrice chargée d'écouter et de recueillir leurs demandes de changement, contribuant ainsi à ce que leur expression fasse évoluer l'organisation en place.

Les premiers résultats sont encourageants : une majorité de participants se sentent davantage écoutés, jugent les réponses apportées à leurs demandes satisfaisantes et, pour neuf personnes sur dix, déclarent se sentir mieux dans leur vie.

Le colloque « Pouvoir d'agir » du 5 mai 2026 a été l'occasion de partager ces enseignements, de donner la parole aux personnes concernées et d'ouvrir une réflexion importante : comment transformer durablement les pratiques et les organisations pour que le pouvoir d'agir devienne une réalité du quotidien ?

Ce mouvement de libération n'en est qu'à ses débuts ; il a besoin que les directions d'établissement s'engagent pour sa réussite.



SOMMAIRE

L'origine : Le rapport de l'ONU, un choc pour les établissements	P 8	Quand les pratiques et les relations sont bousculées	P 76
Enquête de liberté : « On est pas dans un pénitencier ! »	P 13	Dénoncer pour reconstruire : rien pour nous sans nous	P 83
De l'idée au projet : partir des demandes des personnes accompagnées	P 20	Le changement, c'est maintenant !	P 101
Le groupe d'expérimentation locale « ici on est entendu »	P 28	La nécessaire transformation de l'organisation	P 105
Quand la direction doit trouver des solutions	P 32	À l'asso de la gouvernance	P 109
Les facilitatrices, un nouveau métier : « elles nous aident à dire »	P 48	Et maintenant, on fait quoi ?	P 114
L'évaluation d'impact du projet	P 57	Synthèse et conclusion	P 117

L'annonce du colloque



Pendant votre lecture

Cette présentation est interactive.

Quand vous voyez ce symbole :



Cliquez pour découvrir la séquence vidéo associée.

Bon visionnage.





Bonjour, je m'appelle Catherine,

<https://youtu.be/-OrQYVeHk6g?si=md7u4SoCPRBwJQz8>

De l'accompagnement subi à l'accompagnement choisi

Retour d'expérience des personnes accompagnées
et des professionnels des six établissements pour adultes de
l'association Envoludia ayant participé au projet depuis l'été 2023



Votre avis nous importe !
Réagissez sur les différentes
séquences en flashant ce QR Code



Avec le soutien de la

Caisse nationale de
solidarité pour l'autonomie

L'origine : Le rapport de l'ONU, un choc pour les établissements

Après le déni, les premières réflexions
sur la désinstitutionnalisation



Avec Jean-Luc Loubet,
président de la Fédération Paralyse Cérébrale France



L'origine : Le rapport de l'ONU, un choc pour les établissements



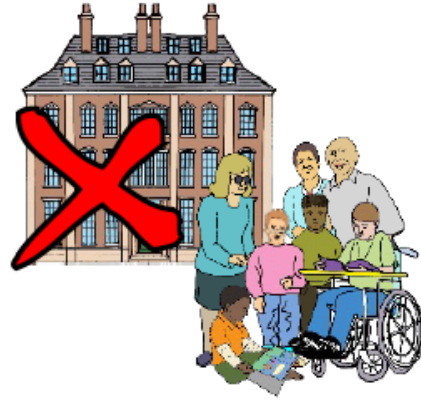
Catalina Devandas-Aguilar
Rapporteuse spéciale de l'ONU



LA
VÉRITÉ

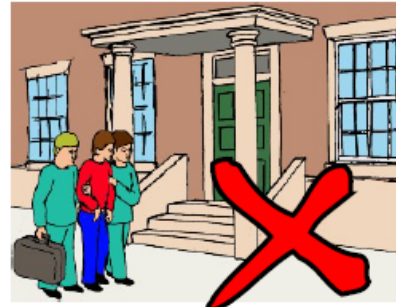


L'origine : Le rapport de l'ONU, un choc pour les établissements

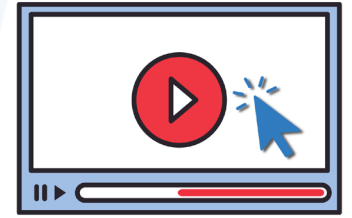


Catalina pense que le gouvernement devrait:

- fermer les institutions qui éloignent les personnes handicapées des autres personnes
- arrêter d'envoyer des personnes handicapées vivre dans des institutions séparées
- permettre à toutes les personnes handicapées d'avoir un logement et du soutien pour vivre au sein de leur communauté.



L'origine : Le rapport de l'ONU, un choc pour les établissements



Jean-Luc Loubet,
président de la Fédération Paralyse Cérébrale France



Enquête de liberté :

« On est pas dans un pénitencier ! »

Observation sociologique d'un foyer d'accueil médicalisé
entre septembre 2022 et juin 2023





Les portes du pénitencier
Bientôt vont se refermer
Et c'est là que je finirai ma vie
Comme d'autres gars l'ont finie

<https://youtu.be/Ss-EhhjNbdM?si=VMzy0OXDHIWHYdaR>

Une enquête ?



« Peu de ce que je vais dire est sujet à controverse. Comme tant d'autres faits concernant le fonctionnement de la société, les gens savent ces choses depuis toujours, mais préfèrent ne pas réfléchir à leurs implications ou à leurs corollaires. La tâche du sociologue est de les dire à haute voix et d'obliger chacun à y réfléchir sérieusement. »

Howard S. Becker, Ecrire les sciences sociales, 2004.



La même question adressée aux gens dont l'établissement est le domicile et aux gens dont l'établissement est le lieu de travail.

Une violence organisationnelle ordinaire

- Une domination numérique
- Un management lointain
- Une logique qui crée de l'uniformisation et de la déshumanisation
- Ses activités inadaptées
- La sieste : une pause pour qui ?
- Des négociations entre valides



Petit traité de discrimination

- Le poids de la collectivité
- Des relations amicales imposées
- Une attitude infantilisante



Définition hétéronome des souhaits et besoins

- Dévaloriser les choix des personnes
- Ne reconnaître que les normes de l'institution
- Ne pas entendre les demandes des personnes

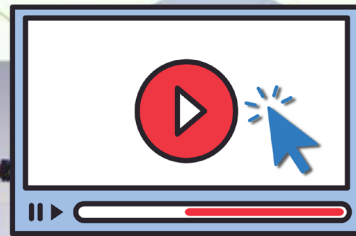


Erica Lehmann

Changer-le-travail.com

ÉCHANGES

Vous avis nous importe !
Réagissez sur les différentes
séquences en flashant ce QR Code



De l'idée au projet : partir des demandes des personnes accompagnées



Par Michel Marciset,
directeur général d'Envoludia

De l'idée au projet : partir des demandes des personnes accompagnées

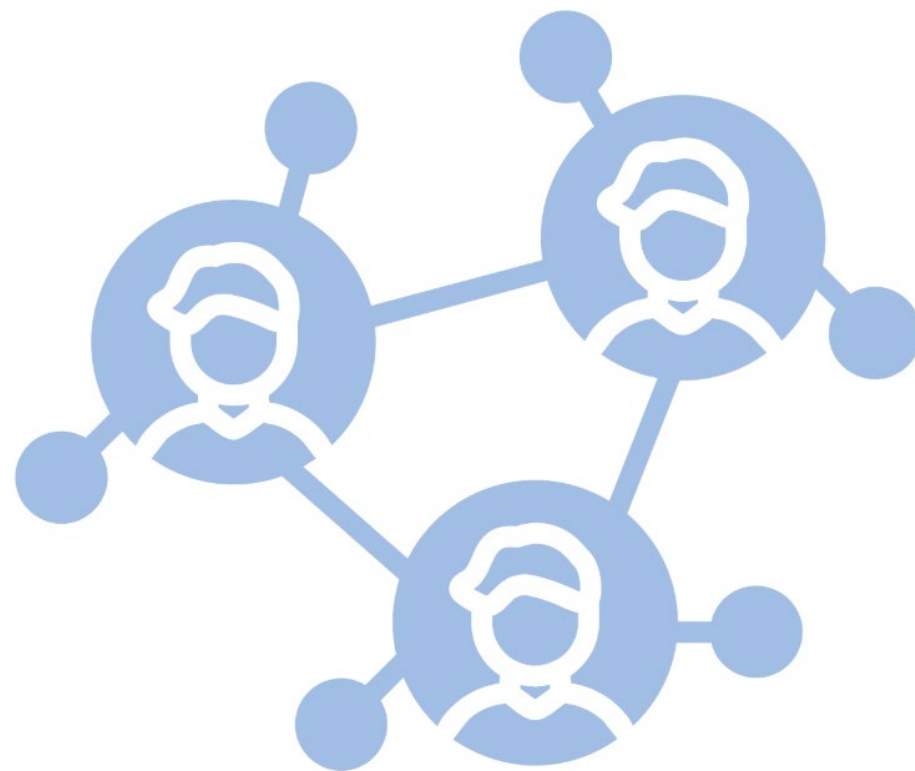
Pouvoir d'agir
(là où il y a une volonté,
il y a un chemin !)
vs autodétermination
(qui aborde la question
par l'angle capacitaire)

Partir de l'expression
des personnes
concernées
et non de la formation
préalable des
professionnels

S'appuyer sur
des micro-actions
individuelles locales
et non sur des
objectifs généraux
de transformation

Des groupes
d'expérimentation
locale (GEL)

1



Des demandes
d'actions

2



DEMANDE



PLANIFICATION



EVALUATION

Des facilitatrices, un nouveau métier

3



Groupe d'analyse des situations professionnelles (GASP)

4



Extension du domaine de la lutte

(Michel Houellebecq, 1994)

5



L'occupation du bâtiment fédéral de San Francisco, en avril 1977, en est ici à son quatrième jour. Debout, une militante traduit les interventions en langue des signes. Photo JP. AP

La transformation
de l'organisation
des établissements

6



Le groupe d'expérimentation locale « ici on est entendu »

Un espace d'expression sans professionnels
pour améliorer son accompagnement

Avec Florian Garitte, Pamela Laou Hao, Yohan Reina,
personnes accompagnées et Carole Le Quere, facilitatrice







Manifestation contre le projet de loi d'orientation en faveur des personnes handicapées. le 4 décembre 1974 à Paris. Photo Gilbert Uzan. Gamma-Rapho



« On pense qu'en France, dans le domaine du handicap, il y a une forme d'activisme militantisme qui n'existe pas et qui reste à créer. Il n'y a pas de lutte structurée et autonome de personnes handicapées pour défendre leurs droits, leurs intérêts et tenir un certain nombre de discours » *Elisa ROJAS*



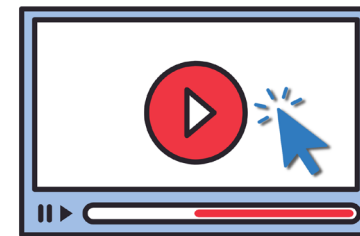
En 2014, le gouvernement a décidé de repousser le délai de mise en accessibilité des lieux publics. Photo Raphaël de Bengy. HansLucas



Elisa Rojas lors d'une manifestation contre le report du délai de mise en accessibilité des lieux publics, devant le Palais de l'Elysée, à Paris, en avril 2014. Photo Olivier Coret. Divergence

Quand la direction doit trouver des solutions

Adapter l'organisation à chaque demande individuelle des personnes accompagnées



Avec Jean-Louis Maurin, Emmanuel Nelcha, Matthias Potaya, personnes accompagnées, Céline Fiorina, directrice de l'offre de services et de la performance,



MA DEMANDE D'ACTION

A RENSEIGNER PAR LA PERSONNE ACCOMPAGNEE
(EN GEL TIPHAÏNE)

Résidence Hacienda



Objectif de l'action	
Nom, prénom de la personne accompagnée / Photo	Emmanuel NELCHA
Intitulé de l'action (détail, fréquence...)	Protocole d'accompagnement spécifique pour le réveil tous les matins
Contexte (Insatisfaction, souhait, Qu'est ce qui ne va pas, qu'est ce qui me manque...)	Emmanuel souhaite que l'on respecte ses préférences pour un réveil plus doux et moins stressant Certains aidants toquaient un peu trop fort à sa porte (ce qui le faisait sursauter) et ne lui laissaient pas le temps de se réveiller tranquillement
FINALITÉ	Mettre en place un protocole d'accompagnement pour le réveil d'Emmanuel suivi par les salariés Il souhaite se réveiller en douceur et prendre le temps en écoutant de la musique, s'étirer, se préparer mentalement Lui laisser un temps de réaction



<https://youtu.be/5B8ElhYkhMw?si=YDV5mpRG0MDPSOAN>



MA DEMANDE D'ACTION

A RENSEIGNER PAR LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE
(EN GEL TIPHAÏNE)

Nom
établissement

Objectif de l'action

Nom, prénom de la
personne
accompagnée /
Photo

Emmanuel NELCHA

Intitulé de l'action
(détail, fréquence...)

Protocole d'accompagnement spécifique pour le réveil tous les matins

Contexte
(Insatisfaction,
souhait, Qu'est ce qui
ne va pas, qu'est ce qui
me manque...)

Emmanuel souhaite que l'on respecte ses préférences pour un réveil plus doux et moins stressant
Certains aidants toquaient un peu trop fort à sa porte (ce qui le faisait sursauter) et ne lui laissaient pas le temps de se réveiller tranquillement

FINALITÉ

Mettre en place un protocole d'accompagnement pour le réveil d'Emmanuel suivi par les salariés
Il souhaite se réveiller en douceur et prendre le temps en écoutant de la musique, s'étirer, se préparer mentalement
Lui laisser un temps de réaction

Mise en œuvre de l'action

Modalité de mise
en œuvre,
organisation,
moyens

(Propositions faites pas
la personne, à quoi je
dois penser,
solutions...)

Étape 1 : Je donne ma fiche action au directeur, avec lequel nous avons rédigé une fiche descriptive du protocole et une feuille de signature et validation journalière à remplir par les salariés qui sera affiché dans sa chambre

Étape 2 : mise en place d'une fiche décrivant et expliquant la posture à avoir durant le protocole par les salariés

Étape 3 :

Étape 4 :

Suivi l'action et évaluation

Mise en œuvre

Date de rédaction de la fiche action (TP) :
Octobre 2023

Période réalisation (PA, DE) : du 2 janvier 2024 au 22 janvier 2024

Lien à faire avec
d'autres actions

Petit-déjeuner au lit de temps en temps

(Pistes)

Evaluation de
l'action (impact)

Date d'évaluation (PA, DE) :

Finalité :

Conséquences (qu'est ce qui a changé) : Tous les salariés respectant ce nouveau protocole

Emmanuel est très content

Suite et il souhaite continuer

Date de reconduction de l'action :

N°	Date	Établissement	Service	Typologie	Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :	Avancement	32 déclarations
					professionnel de me donner d...		
159	10/02/2026	Résidence Saint-Pons	Direction	8 typologies	Aller au café seul, une fois par semaine.	☐	✎
158	10/02/2026	Résidence Saint-Pons	Direction	6 typologies	Je souhaite un protocole d'accompagnement spécifique pour le réveil tous les matins. Je souhai...	☐	✎
124	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	5 typologies	Je voudrais que l'on m'installe des meubles de salle de bain pour mes affaires et un rideau à la fenêtre.	☐	✎
123	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	6 typologies	Je voudrais que l'on vide la poche urinaire plus souvent et qu'on arrête de la jeter dans la poubelle parce...	☐	✎
122	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	4 typologies	Nous voudrions qu'Eric l'aide soignant arrête d'être toujours sur son téléphone, ce qui l'empêche d...	☐	✎
77	25/10/2023	Résidence Saint-Pons	-	• Réveil, sortie de la chambre	Bénéficier d'une manière d'être réveillé qui me convienne tous les matins	☐	✎



Actions de la vie quotidienne liées au nursing

- ☒ Réveil, sortie de la chambre
- ☐ Toilette / douche
- ☐ Restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner, collations...)
- ☐ Habillage
- ☐ Change

Organisation, coordination des interventions des professionnels

- ☐ Planning des professionnels accompagnants
- ☐ Contraintes institutionnelles
- ☐ Respect du rythme de vie (horaire)
- ☐ Respect des souhaits
- ☐ Postures professionnelles

Respect des droits et libertés

- ☐ Consentement éclairé
- ☐ Sortir
- ☐ Droit à l'information
- ☐ Libre choix
- ☐ Participation à la vie de l'établissement
- ☐ Liens familiaux
- ☐ Protection (confidentialité, sécurité, sécurité sanitaire et alimentaire, santé, soins, suivi médical...)
- ☐ Autonomie
- ☐ Prévention, soutien
- ☐ Droits civiques, religieux
- ☐ Dignité, intimité

Actions de la vie quotidienne en lien avec le projet personnalisé

- ☐ Moyen de communication adaptée
- ☐ Attente (souhait, désir, envie)
- ☐ Besoins d'aide et d'accompagnement

Actions de la vie quotidienne liées à la logistique, moyens

- ☐ Environnement des parties communes
- ☐ Besoins logistiques dans l'espace de vie personnelle
- ☐ Organisation déplacement, transport
- ☐ Moyens matériels

Événement

Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :

Bénéficier d'une manière d'être réveillé qui me convienne tous les matins

Quel est le problème que la situation actuelle me pose ?

Je suis réveillé brutalement (porte ouverte, lumière allumée, etc.) alors que j'ai besoin de calme et de musique pour commencer

A quoi je verrai que ce changement a bien été mis en œuvre ?

tous les matins, quel que doit le professionnel, j'aurais mon réveil adapté comme je le souhaite

N°	Date	Établissement	Service	Typologie	Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :	Avancement	32 déclarations
					professionnel de me donner a...		
159	10/02/2026	Résidence Saint-Pons	Direction	8 typologies	Aller au café seul, une fois par semaine.	☐	
158	10/02/2026	Résidence Saint-Pons	Direction	6 typologies	Je souhaite un protocole d'accompagnement spécifique pour le réveil tous les matins. Je souhai...	☐	
124	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	5 typologies	Je voudrais que l'on m'installe des meubles de salle de bain pour mes affaires et un rideau à la fenêtre.	☐	
123	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	6 typologies	Je voudrais que l'on vide la poche urinaire plus souvent et qu'on arrête de la jeter dans la poubelle parce...	☐	
122	26/01/2026	Résidence Saint-Pons	-	4 typologies	Nous voudrions qu'Eric l'aide soignant arrête d'être toujours sur son téléphone, ce qui l'empêche d...	☐	
77	25/10/2023	Résidence Saint-Pons	-	Réveil, sortie de la chambre	Bénéficier d'une manière d'être réveillé qui me convienne tous les matins	☐	



Actions de la vie quotidienne liées au nursing

- ☒ Réveil, sortie de la chambre
- ☐ Toilette / douche
- ☐ Restauration (petit déjeuner, déjeuner, dîner, collations...)
- ☐ Habillage
- ☐ Change

Organisation, coordination des interventions des professionnels

- ☐ Planning des professionnels accompagnants
- ☐ Contraintes institutionnelles
- ☐ Respect du rythme de vie (horaire)
- ☐ Respect des souhaits
- ☐ Postures professionnelles

Respect des droits et libertés

- ☐ Consentement éclairé
- ☐ Sortir
- ☐ Droit à l'information
- ☐ Libre choix
- ☐ Participation à la vie de l'établissement
- ☐ Liens familiaux
- ☐ Protection (confidentialité, sécurité, sécurité sanitaire et alimentaire, santé, soins, suivi médical...)
- ☐ Autonomie
- ☐ Prévention, soutien
- ☐ Droits civiques, religieux
- ☐ Dignité, intimité

Actions de la vie quotidienne en lien avec le projet personnalisé

- ☐ Moyen de communication adaptée
- ☐ Attente (souhait, désir, envie)
- ☐ Besoins d'aide et d'accompagnement

Actions de la vie quotidienne liées à la logistique, moyens

- ☐ Environnement des parties communes
- ☐ Besoins logistiques dans l'espace de vie personnelle
- ☐ Organisation déplacement, transport
- ☐ Moyens matériels

Événement

Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :

Bénéficier d'une manière d'être réveillé qui me convienne tous les matins

Quel est le problème que la situation actuelle me pose ?

Je suis réveillé brutalement (porte ouverte, lumière allumée, etc.) alors que j'ai besoin de calme et de musique pour commencer

A quoi je verrai que ce changement a bien été mis en œuvre ?*

tous les matins, quel que doit le professionnel, j'aurais mon réveil adapté comme je le souhaite

De la demande... à l'action



Demande formalisée (papier ou AGEVAL)

- À l'issue du GEL
- Sur une trame papier
- Maintenant sur un formulaire



Traitement Direction

- Clarification avec la personne si besoin
- Analyse et proposition d'un plan d'action

Mise en œuvre par les professionnels concernés

- Protocole ?
- Plannings ?
- Rappel des droits ?

Evaluation

- Aux GEL suivants
- Amélioration et enrichissement du protocole
- Évaluation de la satisfaction auprès de la personne

257 demandes d'actions à ce jour

De la théorie à la pratique...

Accompagnement mensuel des directeurs par la direction de l'offre de service et de la performance

DANIEL KAHNEMAN
PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

SYSTÈME 1 SYSTÈME 2

Les **deux vitesses** de la pensée



Clés DES Champs

Quand la direction doit trouver des solutions

Le "Système 1" est rapide, intuitif et émotionnel ; le "Système 2" est lent, réfléchi et logique.

Via de multiples expériences auxquelles le lecteur est invité à s'essayer lui-même, Daniel Kahneman expose les ravages des partis pris et autres biais cognitifs dont nous sommes les jouets : illusion de familiarité, effet de halo, biais optimiste, effet d'ancrage...



parce qu'on a eu des soucis de train.

Quand la direction doit trouver des solutions



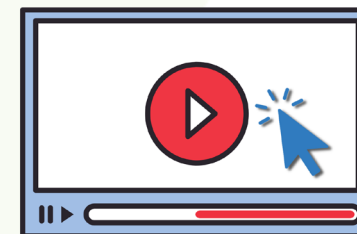
Jean-Louis a 75 ans. Il a demandé à **sortir sans accompagnants au café, ce qu'il n'avait jamais fait.**

Les professionnels craignaient pour sa sécurité (distance, route...) et son comportement (possibilité d'énervement, gestion de son argent...).

Un protocole a été décidé : un professionnel est joignable s'il l'appelle pour venir le chercher. Il peut dépenser tout son argent comme il le souhaite.

Il y va désormais tous les 15 jours et va déjeuner seul à midi quand il le souhaite.

Avec Jean-Louis MAURIN
Résidence Hacienda



Pendant ce temps, dans l'équipe...

Séance de GASP Hacienda janvier 2024 :
le problème du jour

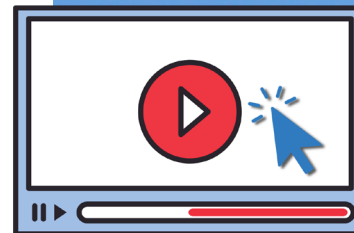
(extrait du compte-rendu validé par les participants)

« La logistique autour de ce souhait pose question à de nombreux soignants : immobilisation d'un véhicule, d'un soignant, surveillance avec bienveillance, préserver l'autonomie mais veiller au respect des autres usagers du bar et des gérants ...

Le résident aurait tendance à oublier les formules de politesse permettant de réaliser son souhait.

Les professionnels s'inquiètent de l'impact de mauvaises rencontres ou d'excès de colère en plein milieu du bar.

Au-delà de ces questions qui demande une révision des postures de chacun, le problème sous-jacent pour l'équipe est la détérioration du climat de confiance et de respect qui existe depuis plus de 15 ans entre l'équipe et le résident. »



de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins

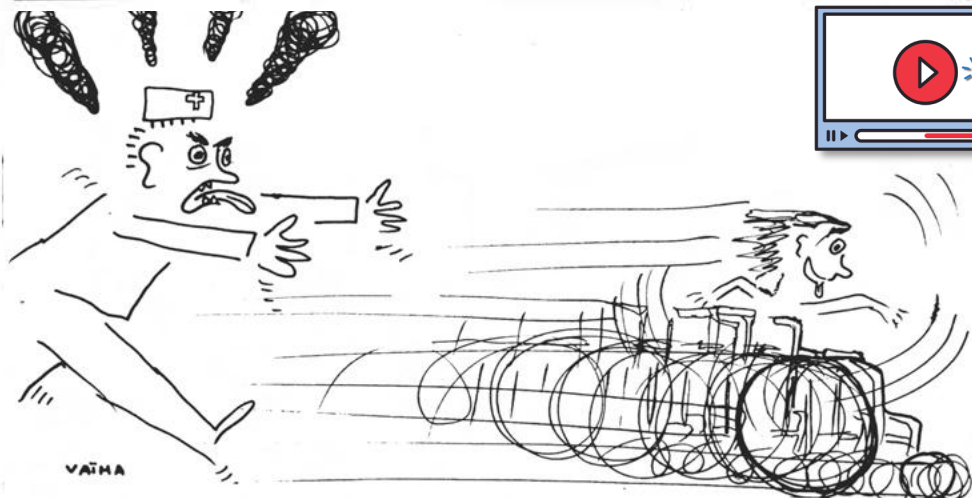
Handicapés Méchants

n°1
janvier 74

journal des Comités
de lutte des Handicapés

PRIX MINIMUM
1,00 F

LE DROIT DE VIVRE
NE SE MENDIE PAS
IL SE PREND !



de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins

Handicapés Méchants

n°2
février 74

journal des Comités
de lutte des Handicapés

PRIX
1,00 F



CE N'EST QU'UN DEBUT
NOUS NE NOUS TAIRON
PLUS !

LA
VÉRITÉ





sauf que moi, je ne suis pas un jeu vidéo.

<https://youtu.be/sg5xarLiLaU>

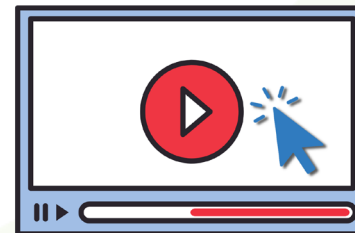
Et pendant ce temps, en GASP



Janvier 2024 - GASP à l'Orangerie

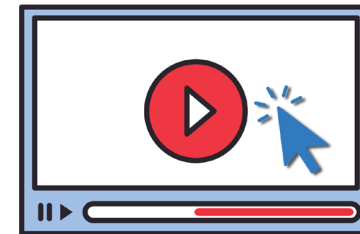
(extrait du compte-rendu validé par les participants)

"Dans le cadre du projet autodétermination et pouvoir d'agir, un résident a des exigences qui bousculent l'organisation des services (manger dans sa chambre, décider l'heure de la toilette)."



Quand la direction doit trouver des solutions

Avec Sophie Massoulié et Noëlle Angue-Essola, adjointes de direction



Comment passer d'un arbitrage quotidien et arbitraire fait par les accompagnants à une organisation cadrée et sécurisante pour les personnes et les professionnels ?

- ➔ les avis, idées et croyances des professionnels
- ➔ La charge mentale pour les personnes accompagnées
- ➔ les stratégies pour refiler la patate chaude aux collègues
- ➔ finalement, les cadres qui organisent...
et on peut passer à un autre problème



Les facilitatrices, un nouveau métier : « elles nous aident à dire »

Professionnelles extérieures dédiées
au soutien de l'expression des personnes

Avec Jean-Pierre Simoes, Mahmoud AMELLAL et Jessica Vital, personnes accompagnées,
Latifa Aït Elhaj, Hinda Sidibe, Barbara Vincent, Carole Le Quere
et Mouna Zehari, facilitatrices

LA
VÉRITÉ



Les facilitatrices, un nouveau métier : « Une pro différente des autres »

Quelle est la différence de posture entre la soignante et la facilitatrice ?

Avec la facilitatrice tu sais qu'il n'y a pas les professionnels donc ça libère plus la parole alors qu'avec la soignante tu ne sais pas comment elle peut prendre les choses devant toi. Elle peut te faire des grands sourires alors qu'elle l'a mal pris mais elle ne va pas te le dire.

Avec la facilitatrice on sait qu'on va avoir plus de temps pour discuter alors qu'avec les professionnels ils vont t'accorder un quart d'heure, trente minutes mais pas plus parce qu'ils ont les soins. Certains professionnels tu peux leur faire confiance à moitié car il y a toujours le doute de savoir s'ils vont répéter à un autre professionnel.

Exemple : j'avais une plainte à faire et j'en ai parlé à une professionnelle pour qu'elle m'aide à la faire. La professionnelle contre qui j'ai fait la plainte a été mise au courant, mais je ne sais pas comment.

Je suis plus en confiance avec la facilitatrice car elle est là pour nous et elle est détachée des équipes

Parce que ce n'est pas son rôle à la facilitatrice d'aller voir le professionnel pour dire que j'ai dit tel ou telle chose. Je peux faire les plaintes avec la facilitatrice, parler de tout.



Les facilitatrices, un nouveau métier : « elles nous aident à dire »

La présence de la facilitatrice, Latifa, m'a permis de me sentir écouté, et j'ai gagné en posture. **Je prends possession de ma vie**, c'est un sentiment nouveau que je n'avais jamais éprouvé.

Avant j'avais **peur de dire ce que je souhaitais réellement**, et de passer pour un "pas gentil", c'est ce que me renvoyaient les pros.

Récemment je suis parti en vacances avec un ami, nous étions accueillis dans une structure "soi-disant" adaptée, cependant les pros décidaient pour moi.

J'ai demandé à mon ami d'appeler Latifa pour qu'elle m'écoute, me conseille et informer l'adjointe.

Je souhaitais l'appeler, elle et personne d'autre, car elle accueille ma parole sans la transformer.

Jean-Pierre SIMOES - Foyer L'Arc-en-ciel





Le quotidien au sein du foyer a changé.

Je choisis les professionnels qui m'accompagnent pour les actes de la vie quotidienne et j'ai demandé par le biais d'une demande d'action, à annuler un protocole élaboré par les professionnels, hors de ma présence, m'imposant de prendre tous mes repas seuls dans ma chambre.

Également, elle m'accompagne pour mes projets extérieurs.

Par exemple sa présence facilite mes contacts avec ma tutrice : Latifa m'a aidé à faire des mails à la tutrice pour demander de faire avancer mon projet d'admission dans une autre structure. Car il fallait faire une demande à la MDPH pour avoir une orientation en MAS.

Jean-Pierre SIMOES - Foyer L'Arc-en-ciel

Depuis qu'il y a une
facilitatrice, j'ai gagné
la liberté de sortir et d'aller
où je veux, c'est moi qui
donne la destination
de ma propre vie.

J'ai pris confiance en moi !

Jean-Pierre Simoes - Foyer L'Arc-en-ciel





Les facilitatrices, un nouveau métier : « un recrutement POUR nous et PAR nous »



Pourquoi vous avez voulu être là quand on a recruté Mouna ?

Parce que c'est pour nous, on est chez nous et on sait de quoi on a besoin.

Il y avait combien de personnes qui ont été retenu pour l'entretien ?

Il y avait 4 personnes.

Qu'est-ce qui n'allait pas avec deux des personnes pendant l'entretien ?

Elles ne nous répondaient pas a nous directement, elles ne nous regardaient pas, elles te répondaient seulement à toi Sylvie. Elles ne nous laissaient pas finir quand on parlait. Et il y avait une personne qui ne parlait que de psychologie et ce n'était pas intéressant.

Donc après, il restait 2 personnes, Mouna et une autre personne, toutes les deux avaient a peu près le même niveau d'expérience. Alors pourquoi avoir choisi Mouna ?

Mouna était souriante, c'était plus facile de discuter avec elle. Elle connaît d'autres moyens de communications, elle parle avec les signes (Isf), elle connaît les pictos. Elle est plus capable de gérer et d'aider les personnes qui ne parlent pas.

Qu'est-ce que la facilitatrice vous apporte au quotidien ?

Elle nous aide pour les GEL et les demandes d'actions. On peut parler facilement avec Mouna. Quand ca va pas on va la voir, elle est là pour nous. Mouna nous aide beaucoup a communiquer avec les salaries et la direction.

Mahmoud AMELLAL
Résidence Hacienda

Les facilitatrices, un nouveau métier : « elles nous aident à dire »

Professionnelles extérieures dédiées
au soutien de l'expression des personnes



Latifa Aït Elhaj, Carole Le Quere, Hinda Sidibe, Barbara Vincent
et Mouna Zehari, facilitatrices

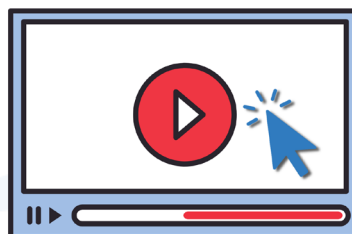


L'évaluation d'impact du projet

Les actions et les transformations évaluées
par les personnes accompagnées elles-mêmes

Par Valérie Jaouen, experte associée
Et Marie Guettier-Labbe, consultante du cabinet Kimso

Kimso
S'engager pour l'impact social



Evaluation d'impact du projet CNSA - Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles

Synthèse

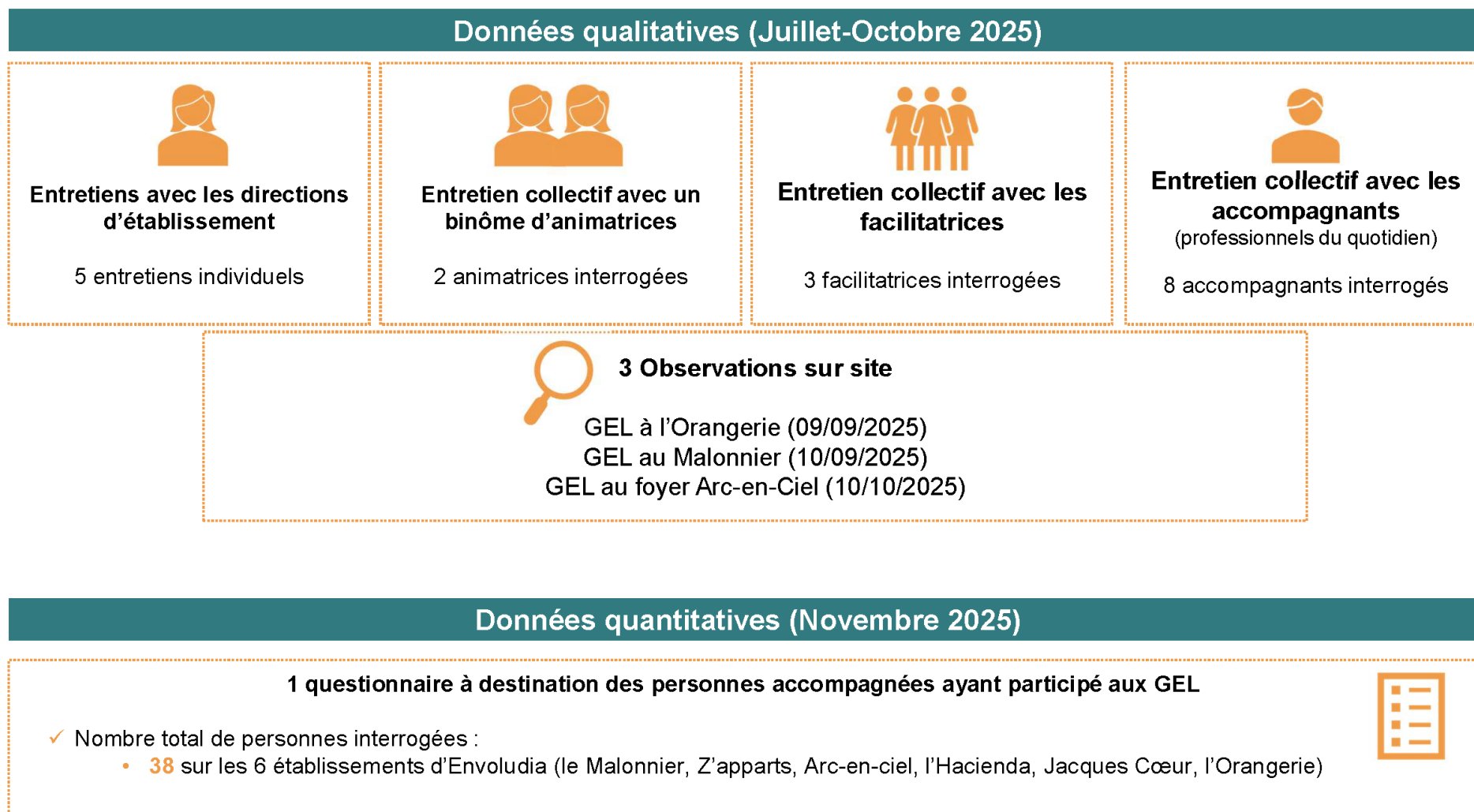
Question évaluative à laquelle l'étude s'est
attachée à répondre



Quels sont les impacts du projet « pouvoir
d'agir et innovations organisationnelles »
sur les personnes en situation de
handicap ?



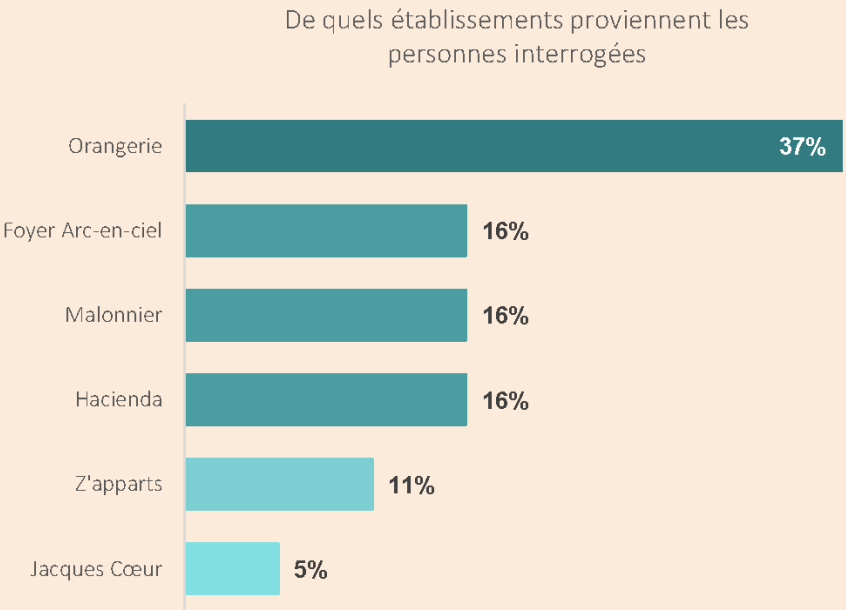
Une méthodologie mixte, alliant une approche qualitative et quantitative



Profil des personnes interrogées

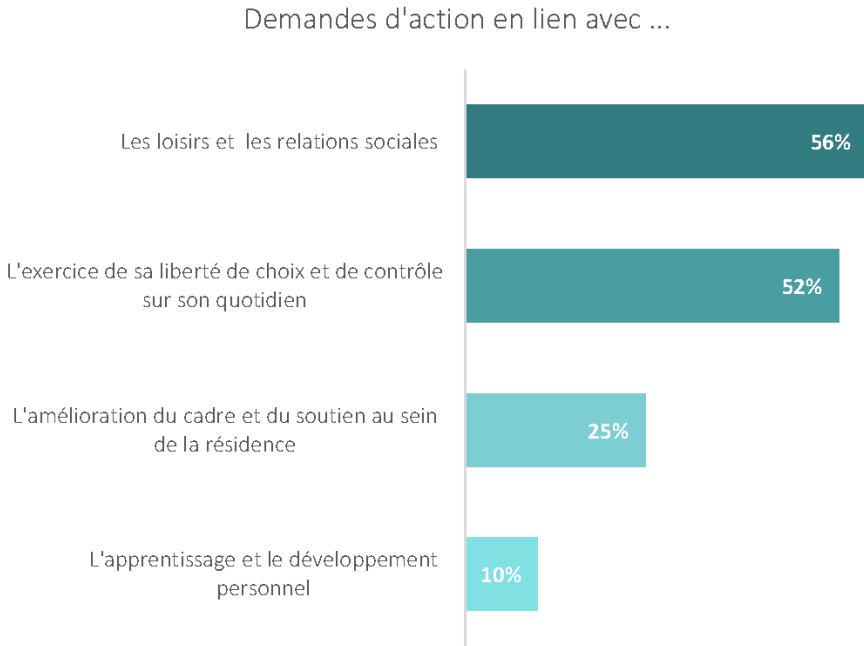


Les personnes interrogées proviennent des 6 établissements d'Envoludia, dont la majorité de l'Orangerie, et leurs demandes portent en premier lieu sur les loisirs et les relations sociales



Voir en annexe 3 la version de ce graphe en effectif

n=38



Effets du projet « Pouvoir d'Agir
et innovations
organisationnelles » sur les
personnes accompagnées,
perçus par elles-mêmes



Carte des effets du projet sur les personnes

	Effets	Intensités
Ecoute et expression des besoins	- Les personnes accompagnées déclarent avoir obtenu une réponse satisfaisante, à la suite de leur dernière demande d'action. - Les personnes accompagnées se disent, au global, satisfaites des réponses qui leur ont été apportées concernant leurs demandes. - Les personnes accompagnées estiment qu'elles sont écoutées pendant les GEL et quand elles font une demande d'action. - Les personnes accompagnées déclarent que leur dernière demande d'action a été respectée exactement telle qu'elles l'avaient formulées.	●● ●● ●●● ●●●
Liberté de choix et d'action	- Les personnes accompagnées estiment que la réponse obtenue à leur dernière demande d'action a concrètement changé quelque chose à leur quotidien. - Les personnes accompagnées estiment que, globalement, concernant les autres demandes, les actions mises en place changent des choses à leur quotidien. - Les personnes accompagnées déclarent que les actions mises en place à l'issue de leur dernière demande ont duré dans le temps. - Les personnes accompagnées estiment que grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles », elles osent davantage demander ou faire des choses qui sont importantes pour elles.	●●● ●● ●● ●●
Bien-être et rapport à soi	Les personnes accompagnées déclarent se sentir mieux dans leur vie grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles ».	●●
Rapport aux autres et au collectif	Les personnes accompagnées estiment qu'elles peuvent maintenant plus participer à la vie de l'établissement, seul, ou avec d'autres personnes, grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles ».	●●
Autonomie et confiance en l'avenir	- Les personnes accompagnées peuvent à présent prendre plus de décisions par et pour elles-mêmes, même au-delà des fiches d'action. - Les personnes accompagnées déclarent que le fait de pouvoir dire leurs besoins et leurs envies, grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles », les rassure pour leur futur.	●● ●●●

●●● Effet fort
Concerne 80% ou plus des
personnes interrogées

●● Effet modéré
Concerne entre 41% et 79%
ou plus des personnes
interrogées

La majorité des personnes interrogées déclare se sentir écoutée dans le cadre du projet, et que les réponses apportées à leurs demandes étaient satisfaisantes



- **58%** des personnes interrogées déclarent que la réponse qui a été apportée à leur dernière demande d'action les a satisfaites
- **68%** disent que de manière plus générale, la globalité des réponses qui leur ont été faites les ont satisfaites

88% des personnes interrogées déclarent se sentir écoutées lorsqu'elles formulent une demande d'action.

86% des personnes interrogées soulignent que la réponse apportée à leur demande d'action correspondait bien à leurs attentes.



Au moins, quand tu demandes à la facilitatrice, elle t'écoute et ensuite on peut demander à la direction.

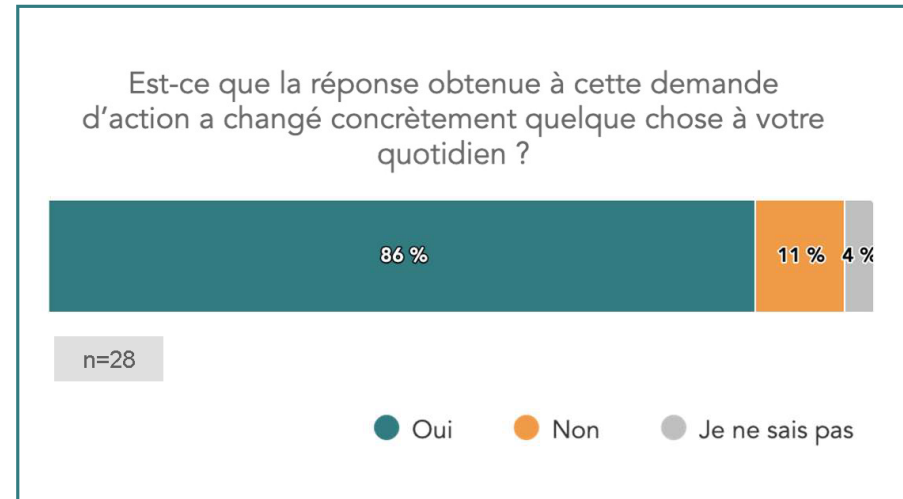
Personne accompagnée



Maintenant je n'ai pas besoin de prévenir que je vais sortir. Maintenant les salariés ils savent que je sors toute seule.

Personne accompagnée

La majorité des personnes interrogées pointe que la réponse apportée à sa dernière demande d'action a concrètement changé leur quotidien et qu'elle ose faire davantage de demandes grâce au projet



Par ailleurs, la majorité des personnes interrogées remarque que les actions mises en place en réponse à leur demande ont duré dans le temps.

81% des personnes interrogées rapportent oser davantage faire des demandes pour des choses qui leur importe, grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles ».

“

(Cette action) a duré jusqu'à ce que je parte - c'est une professionnelle dans l'autre établissement qui m'a beaucoup aidé.

Personne accompagnée

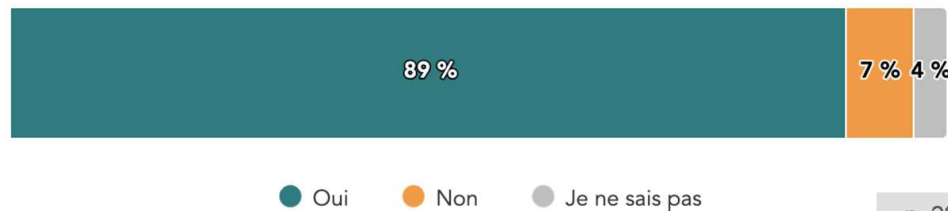
“

C'est l'un des seuls endroits où on peut demander des choses importantes.

Personne accompagnée

La grande majorité des personnes interrogées déclare ressentir un mieux-être, grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles »

Est-ce que grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles » vous vous sentez mieux dans votre vie ?



n=28

“

Evidemment. Le projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles », ça me fait du bien.

Personne accompagnée

Pour les professionnels interrogés, le bien-être des personnes passe par la possibilité d'affirmer leur choix et de voir l'organisation de l'établissement s'y ajuster

“

Pour les personnes, y a le développement de la confiance en elles : « je peux faire une demande et on va essayer de la mettre en place. » Ça passe aussi par le fait d'oser s'exprimer dans un groupe de parole, venir relancer l'avancée de la demande depuis le GEL.

Direction d'établissement

Une majorité de personnes interrogées déclare pouvoir participer davantage à la vie de l'établissement

Grâce au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles », pouvez-vous maintenant plus participer à la vie de l'établissement, seul ou avec d'autres résidents ? (décisions, organisation, évènement...)



n=26

“ Oui, si je fais la demande de participer à la vie de l'établissement avec la facilitatrice, je peux.

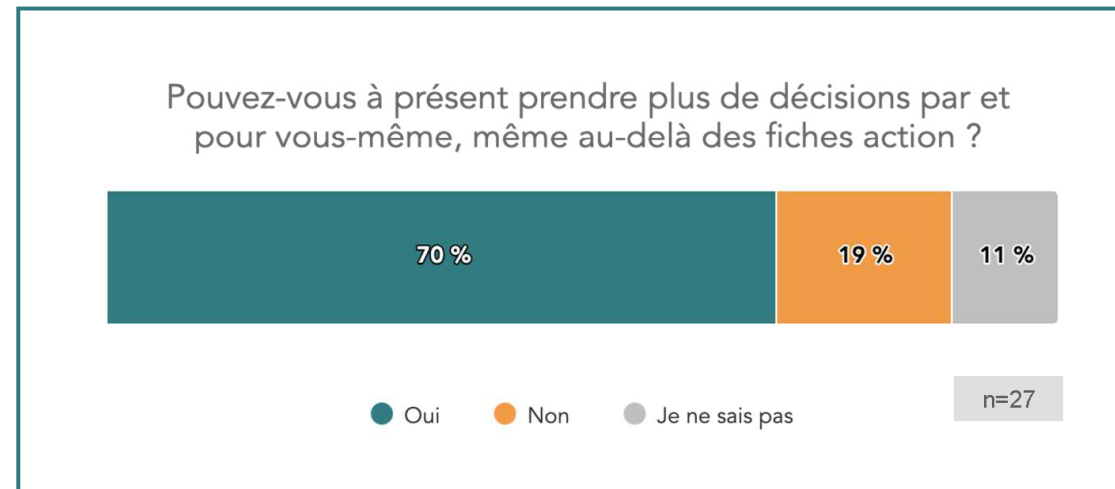
Personne accompagnée

Les directeurs d'établissements font état d'un changement de rapport entre eux et les personnes accompagnées grâce au projet, et certains disent avoir complètement adopté la pratique de l'expression libre des personnes auprès d'eux

“ On n'a plus besoin de fiches action, ça rentre dans les habitudes de verbaliser, ils savent à qui s'adresser. La capacité du résident pour « aller vers » est bien meilleure, les résidents trouvent ça même normal d'aller exprimer leurs envies et besoins.

Direction d'établissement

Le projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles » aide les personnes à prendre plus de décisions par et pour elles-mêmes



“ On avait un résident qui a pu faire évoluer son projet grâce aux GEL, maintenant il va déjeuner seul au restaurant, au bar...

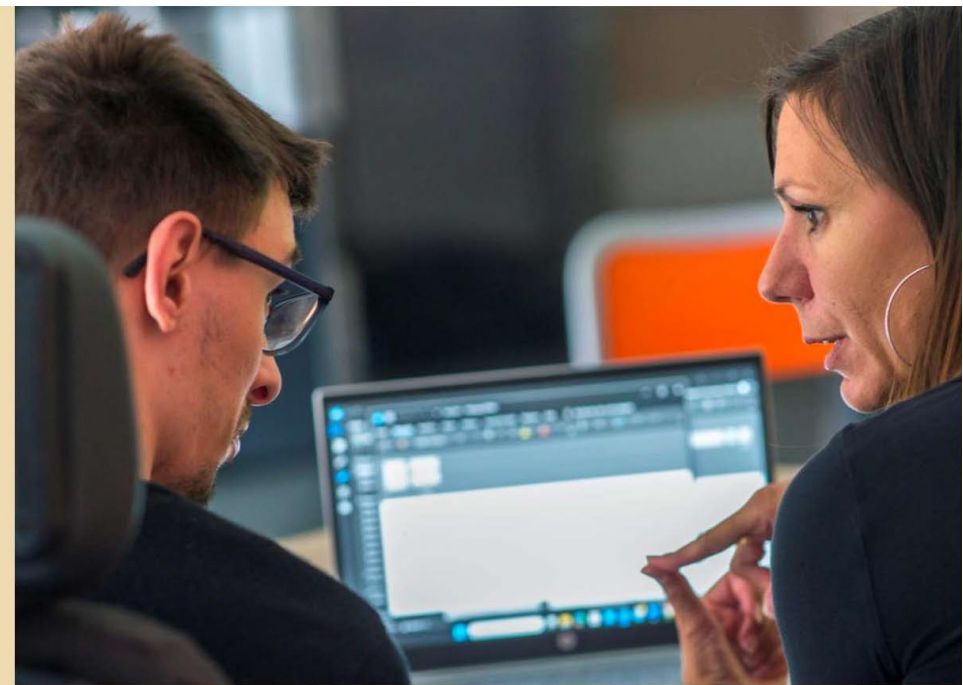
Accompagnant

“ Quand quelque chose ne se passe pas comme je veux, je me sens maintenant capable d'aller me plaindre directement à la directrice, depuis la mise en place des GEL. Avant, on ne savait pas trop comment faire et on n'était pas poussés à aller voir la direction.

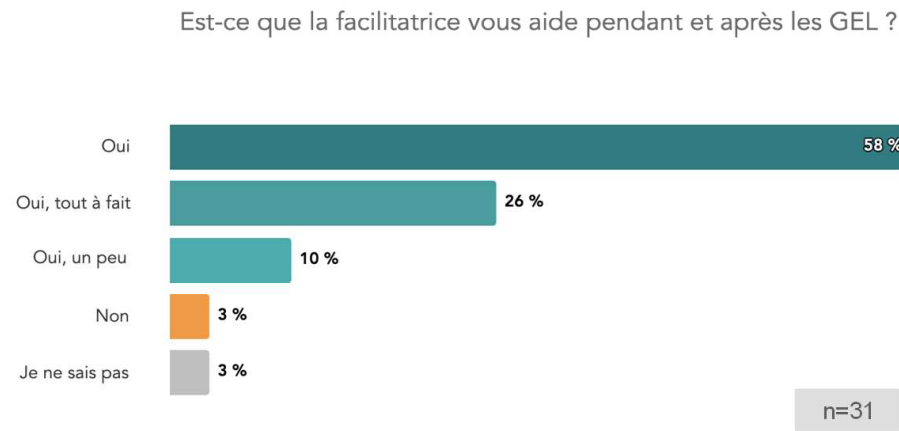
Personne accompagnée

89% des personnes interrogées déclarent se sentir rassurées quant à l'avenir grâce à l'espace d'expression créé par le projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles ».

Bilan du projet « Pouvoir
d'Agir et innovations
organisationnelles » par
les personnes
accompagnées

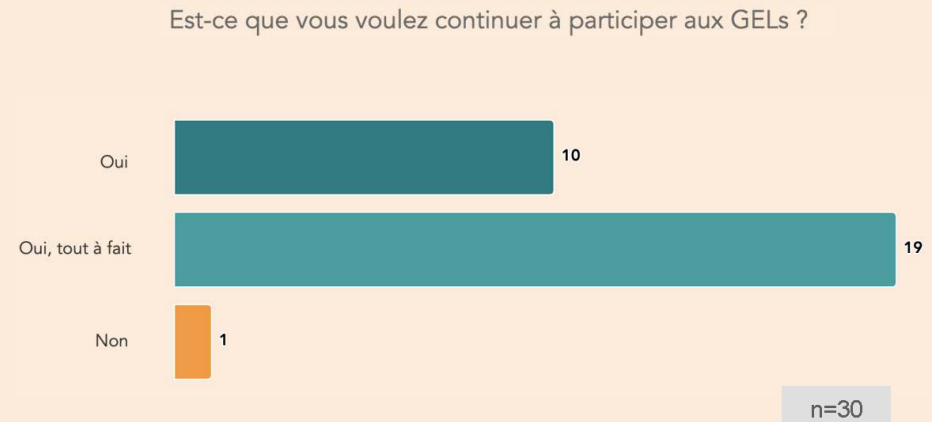


Les personnes interrogées estiment que la facilitatrice les aide avant et pendant les GEL, et une majorité a envie de continuer à participer au projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles »



“ La facilitatrice a du temps à nous consacrer. Elle m’aide dans mes démarches après le GEL. Ça nous aide, avant on n’avait pas de facilitatrice, c’était compliqué. Ça nous facilite les choses d’avoir la facilitatrice. Au début on ne savait pas à qui se confier, à qui faire les demandes...

Personne accompagnée



“ C'est un groupe qui doit durer dans le temps. C'est un groupe qui ne doit pas s'arrêter. Ça nous fait du bien au foyer.

Personne accompagnée

Synthèse : Forces et axes de progrès du dispositif

FORCES



La posture des facilitatrices qui permet de faire émerger les demandes d'action



Les effets avérés du projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles » sur les personnes :

- Des personnes qui se sentent écoutées et qui estiment que leur demande a été prise en compte telle quelle
- Qui estiment que le projet « Pouvoir d'Agir et innovations organisationnelles » change positivement leur quotidien
- Qui expriment plus facilement leurs demandes grâce aux GEL



Une majorité d'actions mises en place qui dure dans le temps



Des personnes satisfaites des GEL et qui ont envie de continuer à y participer

AXES DE PROGRES



Favoriser l'expression des personnes moins à l'aise pour s'exprimer dans un cadre collectif et mieux répartir la parole dans les GEL



Systématiser les retours une fois la demande exprimée, et accompagner davantage la personne lorsque la demande ne peut pas être mise en place



S'assurer que toutes les solutions mises en place durent dans le temps



<https://www.youtube.com/watch?v=3cOremsieDY>

LA
VÉRITÉ



L'évaluation d'impact du projet



Les pros n'ont aucun pouvoir sur moi parce que : avant j'étais enfermé dans une spirale je me disais peut-être que c'est bien ce qu'ils pensent pour moi mais au bout d'un moment je me suis rendu compte que ce n'était pas bien parce qu'ils ne sont pas MOI ? Je ne peux pas tout accepter.

Ils n'ont aucun pouvoir sur moi parce que j'ai la capacité de dire NON quand je n'ai pas envie. Je décide pour MOI et personne n'a à le faire pour moi.

Je suis plus intelligent qu'eux parce que j'ai compris leur jeu et je ne tombe plus dedans.

Leur jeu c'est de faire croire qu'ils veulent mon bien alors qu'au fond ce n'est que pour leur intérêt

Matthias Potoya
MAS-FAM de L'Orangerie

Quand les pratiques et les relations sont bousculées

Repenser les postures professionnelles
autour des droits et libertés des personnes

Avec Dorian Dessieux, Mélanie Ganessane, Martin Guillemard,
Aurore Houdayer, personnes accompagnées,
Coralie Jamin, Aurore Komla et Fatoumata Ouattara professionnelles d'accompagnement

Quand les pratiques et les relations sont bousculées

« Même si je ne suis pas d'accord, je dis oui à tout »



Martin GUILLEMARD
Foyer-FAM Le Malonnier



Événement

Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :*

Nous aimerions que les professionnels se comportent de la même façon avec tous les résidents et prennent le temps de nous aider, pour que nous osions demander de l'aide quand nous en avons besoin

Quel est le problème que la situation actuelle me pose ?*

Parfois, quand je demande de l'aide à certains professionnels, ils soufflent ou râlent. J'ai l'impression qu'ils n'ont pas envie de répondre à ma demande.

C'est difficile à vivre parce que parfois je n'ose plus demander. Par exemple, je ne demande pas à certains professionnels de m'aider à me raser, parce que je sais qu'ils sont toujours pressés et qu'ils me pressent aussi.

Du coup, il m'arrive de garder ma barbe plusieurs jours et d'attendre qu'un professionnel avec qui je me sens à l'aise soit présent pour le faire.

Je ressens aussi qu'il y a des différences entre les résidents. Avec certains, les professionnels sont plus gentils, ils rigolent avec eux. Avec moi, je vois sur leur visage qu'ils n'ont pas envie.

A quoi je verrai que ce changement a bien été mis en œuvre ?*

quand nous oserons demander de l'aide à tous les professionnels et qu'il n'y aura plus de différence.



on dit plus ce qu'on ressent

<https://youtu.be/1lvmNBltUI?si=TcdwphXsTOIEtkAr>

Quand les pratiques et les relations sont bousculées



« C'est ça qui a bousculé
les professionnels.
Ils ne s'attendaient pas
à ce que nous, on ait du
poids dans nos paroles. »

Avec Dorian Dessieux
MAS-FAM L'Orangerie



Aujourd'hui le pouvoir d'agir a changé les pratiques, les professionnels sont plus contents de faire leur travail donc de s'occuper de nous.

Je me sens plus à l'aise, en confiance même s'il reste des choses à faire. Le GEL est un temps d'écoute idéal et depuis j'envoie des mails à la directrice.

J'envoie des messages à l'équipe depuis que j'ai été admise. Je ne me le permettais pas avant mais à l'arc en ciel oui, **car on me considère comme une adulte.**

Exemple de situation : j'avais de gros problèmes avec des professionnels concernant mes transferts car ils me faisaient mal, j'ai en parlé et j'ai fait des plaintes. J'ai choisi les professionnels qui me manipulaient le mieux pour montrer aux autres et ca va mieux maintenant.

On a réussi à communiquer ensemble, une professionnelle s'est excusée auprès de moi et notre relation est bonne et avec l'autre on essaye de se comprendre petit à petit.

Aurore HOUDAYER - Foyer L'Arc-en-ciel



Le projet qui vient bouleverser,
questionner, changer de point de vue :
La parole est aux professionnelles



ÉCHANGES

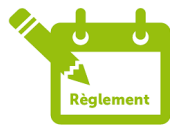


Dénoncer pour reconstruire : rien pour nous sans nous



Une dynamique qualité centrée
sur l'effectivité des droits des personnes

Avec Rosanna Schartier, Charmand Foucki, Diogo Lameiras Rocha, personnes accompagnées,
Latifa Aït Elhaj, Mouna Zehari, facilitatrices
et Nora Zemmour, directrice qualité



Réécriture du règlement de fonctionnement avec des personnes accompagnées des établissements adultes





Franchement, on se croyait en prison.

https://youtu.be/T3nw3ZymUKA?si=xqqp_0lHLK-msTrm



Les portes du pénitencier
Bientôt vont se refermer
Et c'est là que je finirai ma vie
Comme d'autres gars l'ont finie

<https://youtu.be/Ss-EhhjNbdM?si=VMzy0OXDHIWHYdaR>



LE PERMIS DE SORTIE

**EXTRAIT DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE 2023
D'UN ETABLISSEMENT POUR ADULTES**

Art. 9 - Les sorties et séjours

Les sorties

Les résidents ayant validé un « permis de circulation en zone urbaine et/ou espace commercial clos » peuvent sortir de l'établissement sans être accompagnés par un membre du personnel. Les permis sont passés à la demande du résident. Ils sont validés par les professionnels identifiés et l'équipe de direction suite à des exercices de mise en situation démontrant que le résident maîtrise ses déplacements, son environnement, et qu'il connaît et applique les règles de sécurité.

Les résidents ayant besoin d'être accompagnés peuvent sortir de l'établissement accompagnés par un professionnel.

Les sorties peuvent s'effectuer à pied, en transport en commun ou dans des véhicules adaptés, conduits par les membres du personnel ou toute personne habilitée.



APRÈS

EXTRAIT DU **NOUVEAU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT 2025**
CO-CONSTRUIT AVEC DES PERSONNES ACCOMPAGNEES DU POLE ADULTE



Art. 6 - Le droit à la liberté de se déplacer

La personne accompagnée a le droit d'aller et venir librement dans l'établissement.

La personne accompagnée a le droit d'aller et venir librement en dehors de l'établissement.

Certains locaux ne sont pas accessibles à la personne accompagnée pour des raisons d'hygiène ou de sécurité. Par exemple la cuisine ou la chaufferie.

La personne accompagnée doit donner son accord sur toute limitation de sa liberté de se déplacer.



Facile
à lire et à
comprendre





QUELQUE CHOSE QUI NE VA PAS :
UNE DEMANDE D'EXPLICATION ?
UN PROBLÈME AVEC UN PRO ?
UN PROBLÈME AVEC UN AUTRE RÉSIDENT ?



PARLEZ-EN AU
RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

Utilisez le formulaire informatisé AGEVAL
envoludia.ageval.fr



ou écrivez-nous à : qualite@envoludia.org



Votre message est confidentiel.
Nous sommes à votre écoute.
Nous répondons à vos demandes.



De : AIT ELHAJ Latifa <laitehaj@envoludia.org>
Envoyé : lundi 8 septembre 2025 14:38
À : Service qualité <qualite@envoludia.org>
Cc : FIORINA Céline <cfiorina@envoludia.org>; ZEMMOUR Nora <nzemmour@envoludia.org>
Objet : Réclamation de Mr foucki

bonjour

Je vous transmets une réclamation de Mr Foucki qui habite au Malonnier

Bien cordialement

Dénoncer pour reconstruire



Quand un projet personnel
devient une épreuve :
se sentir dépossédé de sa décision

Charmand FOUCKI

Foyer-Fam Le Malonnier

La réclamation du 8 septembre 2025

LA
VÉRITÉ



1. Le projet personnel et l'incitation à agir seul

2. L'engagement, l'effort, la persévérance

3. La concrétisation du projet et la fierté

« J'étais super content qu'enfin mon projet se réalise. »

4. La décision imposée, sans information ni consentement

« La veille, on vient m'annoncer que la directrice a demandé de tout annuler, sans me prévenir et sans prendre mon avis en compte. »

5. Le sentiment de dépossession du pouvoir d'agir

« J'ai eu le sentiment qu'on m'a coupé l'herbe sous le pied. »
« Tu es chez toi, mais finalement non. »



7. Le droit de dire non... et la pression relationnelle

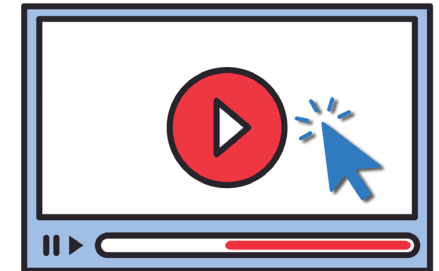
« Je suis retourné voir la directrice avec la facilitatrice pour dire non. »



6. Le logement comme variable d'ajustement

« On m'a proposé de changer de chambre pour qu'un autre résident puisse prendre la mienne. »

Pendant le colloque, juste après l'intervention de Chamand Foucki



Quelques jours après le colloque...



QUELQUE CHOSE QUI NE VA PAS :
UNE DEMANDE D'EXPLICATION ?
UN PROBLÈME AVEC UN PRO ?
UN PROBLÈME AVEC UN AUTRE RÉSIDENT ?



PARLEZ-EN AU
RESPONSABLE D'ÉTABLISSEMENT

Utilisez le formulaire informatisé AGEVAL
envoludia.ageval.fr



ou écrivez-nous à : qualite@envoludia.org



Votre message est confidentiel.
Nous sommes à votre écoute.
Nous répondons à vos demandes.



MODULE DECLARATIONS

Bonjour Nora ZEMMOUR,

Une nouvelle déclaration vient d'être enregistrée sur votre plateforme AGEVAL :

Plaintes et réclamations n°212

[Accéder à la déclaration](#)

Le : 11/05/2026 - 10:15

Personne(s) concernée(s) : Personne accompagnée

Etablissement : Foyer-FAM Le Malonnier

Service : Direction

Lieu : Colloque du 05 mai 2026

Catégorie : Qualité de l'accompagnement de la personne par l'établissement

- Situation de maltraitance relevant de l'accompagnement
- Problème de confidentialité
- Relation avec les professionnels



Quelques jours après le colloque...



Plaintes et réclamations - Traitement de la Fiche n°212



[Retour au tableau de bord](#)

⌵ Déclaration

Saisie le 11/05/2026

Événement

Description de la plainte ou réclamation **

CF: Je n'ai pas aimé que un professionnelle prenne la parole après mon intervention sur mon projet peinture lors du colloque . Pour une fois qu'on nous donnait la parole, le fait qu'il parle à ma place m'a vraiment énervé. En plus, il a apporté des éléments sans que je lui donne mon accord.. Je voulais que les gens entendent mon histoire de ma bouche et non de celle du moniteur éducateur. Le but n'était pas que le ME parle à ma place, mais que ce soit moi qui parle. Il m'a vraiment fait honte.

Conséquences **

Après son intervention, je n'avais plus envie de parler. Il m'a affiché devant les gens en plus c'est filmé.

Quelques jours après le colloque...

Mesures engagées par la direction de l'établissement pour le traitement et le suivi de la réclamation

Mesures immédiates (actions correctives)

Prise de rendez-vous avec le salarié le 15/05.

Rappel de la charte des droits et libertés en réunion d'équipe le 19/05.

Le 15/05 :

- La directrice reçoit le salarié pour débriefer la plainte reçue, il lui dit qu'il voulait apporter des précisions sur la situation qu'il a suivie avec la PA. il souhaitait faciliter la prise de parole de la PA afin qu'elle puisse rebondir. Malheureusement son intervention a eu l'effet inverse à celui escompté. Le salarié prend conscience de la situation et propose de s'excuser auprès de la PA. La charte des droits et liberté des PA est rappelée au salarié.
- La directrice reçoit la PA qui a porté plainte, il lui exprime son insatisfaction quant à la prise de parole du ME : "c'est moi qui suis censé parler, les gens vont se dire qu'il n'est pas capable de parler, c'est son ME" "Pour une fois que je pouvais parler, je me suis dit qu'on a parlé à ma place". Elle propose à la PA d'échanger avec le ME en compagnie de l'Adjointe de direction qui pourra prendre la suite durant ses congés. La PA est d'accord.
- Un entretien est organisé entre les deux parties, la PA exprime son ressenti au salarié sur son intervention. Le salarié réitère les propos tenus à la directrice. "Je ne voulais pas te rabaisser", Il présente ses excuses à la PA pour "l'avoir mise mal à l'aise et l'avoir offensée" . La PA les accepte.

Plan d'action :

- Rappel de la charte des droits et libertés en réunion d'équipe le 19/05.
- Lors d'intervention des PA un échange sera fait pour caler les champs d'intervention de chacun
- Un rappel sera fait à l'équipe pour s'assurer de la place laissée à la parole des PA (au quotidien)



LA
VÉRITÉ



Retour au colloque...

Dénoncer pour reconstruire



« Ma patience a été mise
à rude épreuve »

Rosanna SCHATIER 🤝

Foyer de vie l'Hacienda

Ecoutez son témoignage :



Extraits de plaintes et réclamations de personnes accompagnées



« Je ne voulais pas être douché à ce moment-là. »
« Le professionnel a insisté quand même. »
« Je ne me suis pas senti respecté. »

04/11/2025

« J'ai attendu jusqu'à 18h30 pour être changé. »
« J'avais mal et je suis resté isolé dans ma chambre. »
« C'est une atteinte à ma dignité. »

23/09/2025

« Les professionnels nous rappellent beaucoup trop les choses. J'ai l'impression d'être à la crèche. »
« On me dit de changer, mais les professionnels aussi devraient le faire. »

10/10/2025



« Des fois j'attends longtemps dans mon lit et j'ai envie d'aller aux WC. »
« On me dit "on arrive", mais après on ne vient pas. »
« Ça me fait mal d'attendre. »

12/03/2026



Extraits de plaintes et réclamations de personnes accompagnées

« Après ça, elle m'a dit : imbécile. Je n'ai rien répondu, j'ai fermé ma bouche et je n'ai pas parlé. »

« Elle m'a dit : tu n'es pas une princesse au foyer Arc-en-Ciel. »

« Elle m'a dit que j'étais encore enfant dans ma tête et que j'étais égoïste. »

« Elle a jugé mon désir d'être mère. »

14/10/2025



« Deux professionnelles se sont occupées de moi sans me demander mon accord. J'étais nue et un résident est entré. »

13/05/2025

« On m'a servi du porc alors que je suis musulmane. Le salarié a rigolé. »

12/02/2026

quand
c'est non
c'est NON



Le changement, c'est maintenant !

Associer les personnes accompagnées
à toutes les décisions qui les concernent

Avec Sébastien Boyer, Djibril Cisse, personnes accompagnées,
Karina Mebarki-Guillot et Jennifer Sangleboeuf, directrices d'établissement

NO DECISION WITHOUT US

A diverse group of people, including a man in a wheelchair and a woman with a prosthetic leg, raising their fists in a protest. The background is dark with a chalkboard-like texture.

<https://youtu.be/xRIQ80rJKAc?si=2zdDCwvBvRsn-NPA>

Le changement, c'est maintenant !



Avec Djibril CISSE
et Jennifer Sangleboeuf
Les Z'Apparts

Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :*

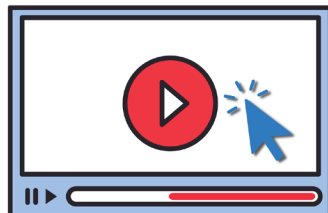
Je ne veux plus qu'on parle de moi en transmission sans moi : Je souhaite être présent au moment des transmissions qui me concernent

Quel est le problème que la situation actuelle me pose ?*

Parce que j'ai le sentiment qu'on parle derrière mon dos et ça me met en colère

A quoi je verrai que ce changement a bien été mis en œuvre ?*

Participer aux transmissions.
Je vais pouvoir écouter ce qu'ils vont dire



Je fais passer ma demande d'action à la direction le :

19/12/2024 12:00



Par qui ?

Latifa et moi (Djibril)

Le changement, c'est maintenant !



Avec Sébastien BOYER
et Karina Mebarki-Guillot
Foyer-FAM Le Malonnier

Ce que je voudrais changer dans mon accompagnement quotidien :*

Nous aimerions être consultés avant la mise en place de nouvelles organisations qui concernent notre vie quotidienne (comme les plans de table ou l'organisation des repas...)

Quel est le problème que la situation actuelle me pose ?*

On ne choisit pas notre place et on ne nous a pas demandé notre avis. Un plan de table a été fait sans nous consulter.

A quoi je verrai que ce changement a bien été mis en œuvre ?*

Quand on nous consultera avant de prendre des décisions nous concernant

Je fais passer ma demande d'action à la direction le :

12/03/2026 16:05



Par qui ?

Martin, Charmand, Frédéric, Céline, Sébastien



La nécessaire transformation de l'organisation

Une refonte des missions et postures professionnelles

Avec Anouk Eche, directrice de la transformation organisationnelle et des RH,
Donatella Lleras et Mathilde Mantel, directrices d'établissement





La nécessaire transformation de l'organisation

Comme le note Kittay (1999 : 34), compte tenu de sa position, « le travailleur de *care* est bien placé pour abuser de celui qu'il a en charge » : il peut affecter son bien-être, ses actions et ses attentes, et ce d'autant plus facilement que (1) le travailleur est le seul à s'en occuper, (2) son rôle lui confère la fonction et le statut de celui qui protège, (3) le bénéficiaire du *care* exprime difficilement ce que sont ses intérêts ou ses besoins.

Pettit indique deux grandes modalités de réductions de l'arbitraire dans le cas des relations asymétriques : les filtres et les sanctions. Comme leur nom l'indique, les sanctions consistent à attacher un coût important la perpétration d'une interférence arbitraire. (...) Les filtres sont des contraintes posées sur l'action et destinées à éviter et à prévenir les interférences arbitraires. Leur spécificité est d'agir en amont de l'acte pour l'orienter, par exemple en définissant a priori ce qu'il convient de faire et de ne pas faire, en déterminant des procédures d'actions adéquates, etc.

Marie Garrau – Le care entre dépendance et domination (2009)

La nécessaire transformation de l'organisation



Anouk Eche

*Directrice de la transformation
organisationnelle et des RH*



Mathilde MANTEL

Directrice du Foyer L'Arc-en-ciel

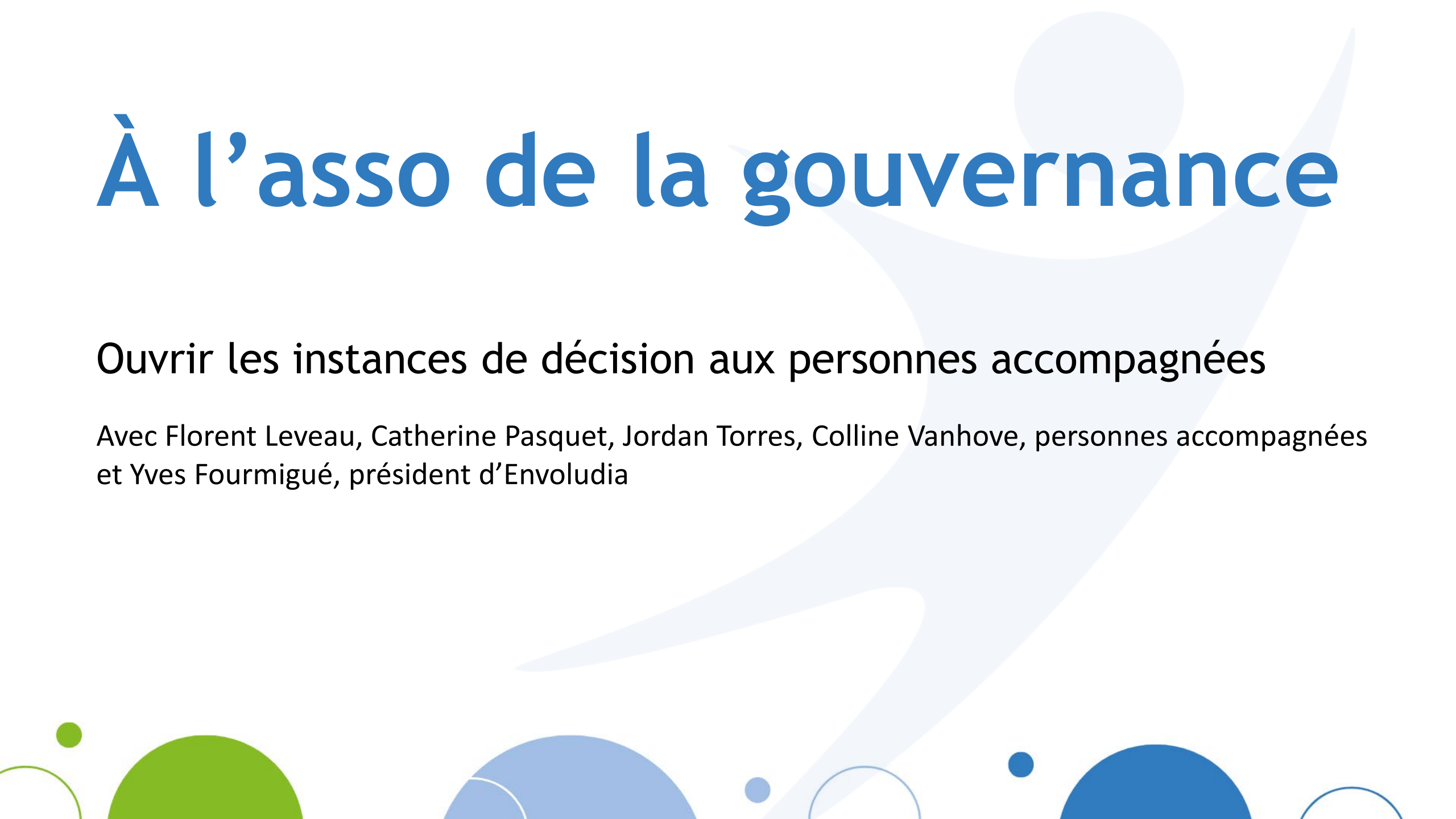


Donatella LLERAS

Directrice du MAS-FAM de L'Orangerie



À l'asso de la gouvernance



Ouvrir les instances de décision aux personnes accompagnées

Avec Florent Leveau, Catherine Pasquet, Jordan Torres, Colline Vanhove, personnes accompagnées et Yves Fourmigué, président d'Envoludia



LCP *DOC*

SUR LCP ET LCP.FR
DÉBATDOC

https://youtu.be/HvgQkfFQBHc?si=8b1ct5mTe_JyHIKW



ça nous changerait la vie.

https://youtu.be/684rEYb3K_g?si=0cIM41Qfb73Fuhxo

À l'asso de la gouvernance



Florent LEVEAU



Jordan TORRES
Foyer L'Arc-en-ciel



Yves FOURMIGUÉ
Président d'Envoludia





Et maintenant, on fait quoi ?

Comment les associations et les pouvoirs publics pourraient accompagner ces changements ?

Hélène Paoletti, directrice de l'appui au pilotage de l'offre à la CNSA,
Stéphanie Talbot, directrice de l'autonomie à l'agence régional de santé Île-de-France



Et maintenant, on fait quoi ?





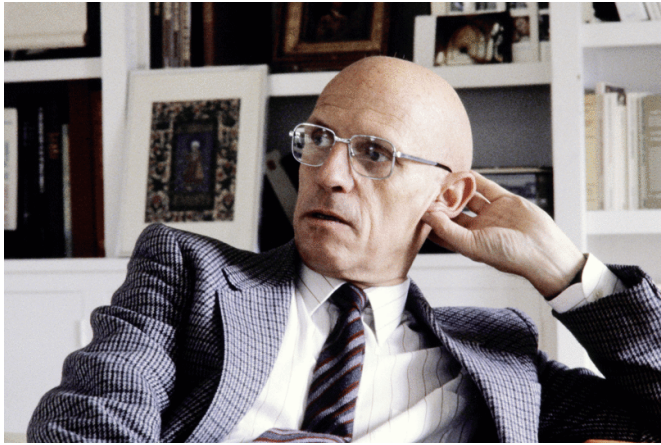
Synthèse et conclusion

Comment les associations et les pouvoirs publics pourraient accompagner ces changements ?

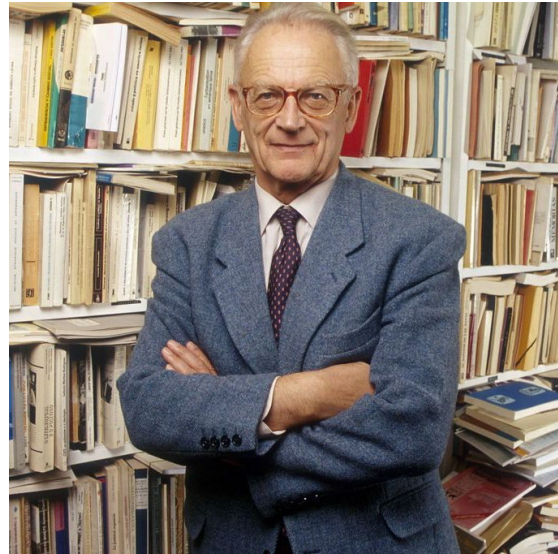
Par Claire Heijboer, directrice scientifique et de la recherche AFRIS
Paris Parmentier, directrice de l'IRTS Parmentier



Synthèse et conclusion



Michel Foucault



Alain Touraine



Hannah Arendt



Miranda Fricker



REMERCIEMENTS

